

PLOUZANÉ

Magazine journal d'information municipale - Juin 2006 - n°83

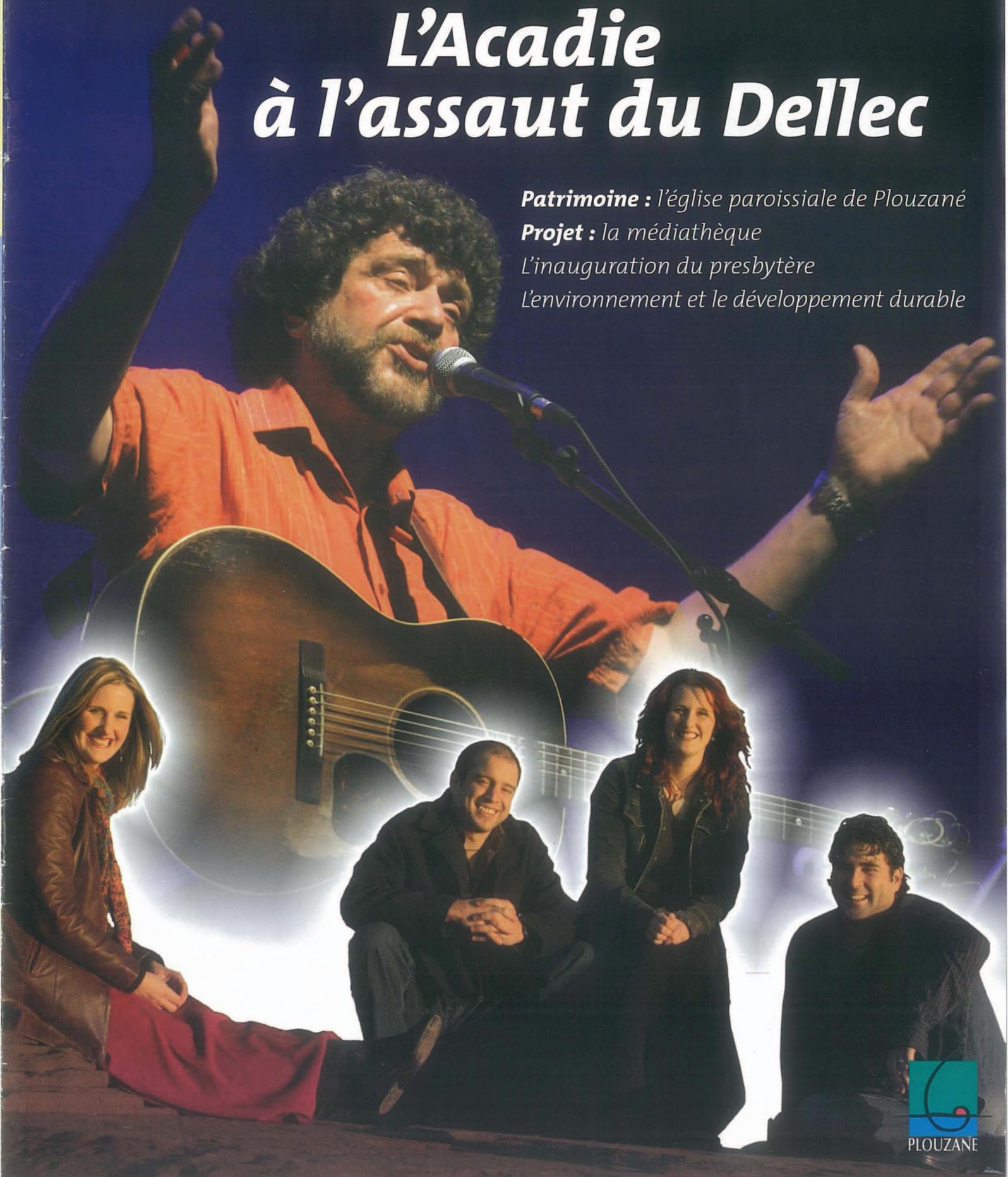
L'Acadie à l'assaut du Dellec

Patrimoine : l'église paroissiale de Plouzané

Projet : la médiathèque

L'inauguration du presbytère

L'environnement et le développement durable





Le mot du Maire

Notre espace médiatique est complètement accaparé par la précampagne présidentielle française et par la Coupe du monde de football, occultant beaucoup d'autres sujets dignes d'intérêt et semblant suspendre le temps autour de cette actualité réductrice.

Si dans les mois qui viennent les grands dossiers politiques nationaux vont se trouver freinés voire bloqués par l'omniprésence et la montée en puissance des joutes préélectorales qu'affectionnent et qu'influencent les médias, notre gestion communale n'en sera heureusement pas affectée.

Les réalisations visibles vont même s'accélérer puisque plusieurs gros projets de notre mandat vont sortir de terre sur un rythme soutenu d'ici fin 2007. Plusieurs sont d'ailleurs achevés comme la réhabilitation du Presbytère au bourg, ou la Place du commerce à la Trinité avec ses immeubles venant ceinturer au sud et à l'ouest cet espace enfin aménagé, que nous pourrons inaugurer début septembre.

La construction de la cuisine centrale des écoles publiques à l'école Anita Conti se termine également début juillet pour une mise en service dès la rentrée de septembre.

L'édification des murs de la future crèche partenariale multiaccueil devrait débuter à l'automne à côté de la salle polyvalente de la Trinité, alors que les travaux d'extension de la bibliothèque pour accueillir une médiathèque devraient s'achever pour la fin 2006.

Pendant ce temps, l'urbanisation de la commune se poursuit avec une offre de logement diversifiée.

Un immeuble de 15 appartements conventionnés s'érige actuellement Place Normandie Niémen, au bourg, pour une livraison en 2007.

En complément des immeubles de la Place du commerce, pour conforter également la centralité de la Trinité et donner à Plouzané un vrai centre-ville, des immeubles de 2 et 3 étages avec appartements en accession à la propriété vont se construire en bordure de la rue des Myosotis, de la rue de Bretagne et de l'avenue de la Résistance.

Enfin, l'enseigne Super U va se déplacer d'une centaine de mètres en gagnant 1 000 m² de surface de vente supplémentaire, libérant son actuel magasin pour une grande enseigne de bricolage.

Ces nouveaux aménagements, avec également l'ouverture du Netto, vont ainsi renforcer la centralité de la Trinité et son attractivité commerciale.

Les nombreux lotissements qui par ailleurs sortent de terre aux quatre coins de la commune viennent aussi témoigner du dynamisme de l'urbanisation de notre commune.

Donc loin du tumulte médiatique national, Plouzané bouge et poursuit son développement sur un rythme soutenu pour offrir de nouveaux services à une population en progression et en constant renouvellement. C'est actuellement que se dessine l'image du Plouzané de 2020 !

Yves PAGÈS

SOMMAIRE

Page 2 : **ÉDITORIAL : Sommaire, Anniversaire de PENCOËD**

Pages 3 : **PATRIMOINE : L'église paroissiale**

Pages 4 et 5 : **LA VILLE BOUGE
Projet médiathèque
L'inauguration du presbytère**

Pages 6 et 7 : **LE DELLEC EN JUILLET**

Pages 8 : **VIE DE LA CITÉ
Visite des enfants à la Mairie
L'environnement
et le développement durable**

Page 9 : **URBANISME
Les lotissements**

Page 10 : **CMJ - VIE ASSOCIATIVE
Le CMJ à Bruxelles
La montée du PAC FOOT**

Page 11 : **EXPRESSIONS LIBRES**

Page 12 : **DEMANDEZ LE PROGRAMME
Les CLSH de l'été**

Directeur de la publication : Yves Pagès
Équipe rédactionnelle : Y Pagès, Y Dubuit,
M-T, Renault, F Guéneugès, J-M Decatoire,
C Blondel, D Le Ster, M-E Bigot, P. Brin.

Création, réalisation, impression :
CERID - 31, rue F. Chopin - BREST

L'OPEP EN DÉPLACEMENT À PENCOËD

Une forte délégation d'une trentaine de plouzanéens a accompagné le Maire, Yves PAGÈS, pour se rendre du 2 au 6 juin dernier au Pays de Galles pour célébrer le 10^e anniversaire du jumelage avec PENCOËD, commune de 11 000 habitants, située près de Cardiff.

L'accueil dans les familles a été particulièrement chaleureux et le programme enrichissant avec les visites de Swansea sur la côte, du Parlement gallois à Cardiff et de la verte et vallonnée campagne environnante.

La cérémonie officielle, animée par l'excellent orchestre communal local, a été aussi l'occasion de rappeler nos origines

celtes communes, gage de la solidité de nos liens pour l'avenir.

Nous accueillerons nos amis Gallois à l'été 2007, pour célébrer à notre tour à Plouzané ce 10^e anniversaire.



Le groupe de plouzanéens en visite au Parlement gallois à Cardiff.

L'église paroissiale de Plouzané

Posée sur la hauteur, face au presbytère, au milieu du vieux cimetière comme de coutume en Bretagne, l'église domine le Bourg. Elle en constitue le centre. Au gré des messes dominicales, des mariages ou des enterrements, chacun la connaît au moins un peu. Mais elle vaut la peine qu'on s'y attarde davantage.

L'église que nous connaissons aujourd'hui a été édifiée entre 1775 et 1781 sur les plans de Pierre-Joachim Besnard, architecte des Ponts et Chaussées, plus habitué au génie civil ou militaire qu'à l'architecture religieuse. L'austérité de l'édifice en témoigne.

Le porche principal avec ses colonnes doriques et son fronton triangulaire est à la fois sévère et monumental. Il porte le clocher élancé, successivement cylindrique, carré et octogonal, mais d'une grande sobriété contrastant avec les dentelles de granit habituelles dans la région. La nef est longue et rectiligne, rythmée par sept paires de piliers de granit soutenant une voûte en plein cintre sans fioriture. Le sol est constitué d'un beau dallage de granit, parmi lequel on retrouve quelques anciennes pierres tombales reconnaissables à leurs inscriptions.

Le chevet de l'église en demi-cercle rappelle les formes d'un ancien temple païen, lui-même intégré dans l'église qui menaçait ruine à la fin du XVIII^e quand on décida de la démolir et de rebâtir l'église que nous connaissons.

De part et d'autre du choeur, on retrouve deux petites chapelles. Dans chacune se trouve une grande statue en bois polychrome. Au nord, on reconnaît Saint-Sané, évêque irlandais, évangéliste de Plouzané (cf. Plouzané Magazine de décembre 2005), patron de la paroisse et à qui est dédiée l'église. C'est dans cette chapelle que l'on trouve le font baptismal datant de la fin du XVII^e siècle. Au sud, la Vierge présente la particularité d'être couronnée de lumière : la récente rénovation de la niche dans laquelle elle se trouve a en effet permis de dégager une couronne d'étoiles percées dans le mur et qui permettent à la lumière du soleil de venir illuminer la statue.

L'autre élément de décoration remarquable est le grand autel, lui aussi en bois polychrome, sur lequel on retrouve le

Christ entouré des quatre évangélistes, accompagnés de leur symbole traditionnel : Saint Mathieu et un ange, Saint Jean et son aigle, Saint Luc et son taureau, Saint Marc et le lion.



L'église a subi les outrages de la guerre. Et d'importants travaux de remise en état ont été nécessaires après le retour à la paix. En particulier, les vitraux, détruits par les bombardements de 1944 ont été remplacés en 1946, avant d'être une nouvelle fois démolis par l'explosion de l'Océan Liberty en rade de Brest le 28 juillet 1947.

Ainsi, cette église reste un lieu de mémoire qui rappelle une époque où la vie était rythmée, au gré des circonstances, par le son des cloches, égrenant les heures, appelant quotidiennement à l'Angelus, accompagnant les deuils dans le glas, donnant l'alerte avec le tocsin, ou battant à la volée pour les grandes occasions.



Il y a 80 ans : un douloureux inventaire à Plouzané

Jusqu'en 1905, Église et État étaient intimement liés. La loi de séparation des Églises et de l'État du 5 décembre 1905 a posé les bases de la laïcité d'État, s'appuyant sur deux principes : l'État garantit la liberté de conscience et d'exercice du culte, mais il reste neutre et ne salarie ou ne subventionne aucune religion. Mais après des siècles de concordat, séparer ce qui relève de l'autorité civile de ce qui appartient au domaine religieux ne va pas toujours de soi, surtout dans le très catholique Léon. Une des dispositions les plus controversées de la loi concerne les "inventaires". En effet aux termes de la loi, tous les biens de l'Église (églises, presbytères, mais aussi objets du culte), deviennent propriété des communes, lesquelles, après inventaire, doivent les mettre à disposition des associations culturelles dont la loi prévoit également la création. Pour de nombreux catholiques, l'inventaire, pratiqué jusque dans les tabernacles des églises par les autorités fiscales et administratives, est une agression. En Bretagne en particulier, ils se passent mal et sont marqués par de nombreux incidents.

Ainsi, le 19 novembre 1906, le percepteur de Saint-Renan venu procéder à l'inventaire de l'Église de Plouzané se heurte à un groupe de plusieurs centaines de Plouzanéens, et doit rentrer à Saint-Renan sans avoir pu pénétrer dans l'église. Deux jours plus tard, c'est accompagné d'une dizaine de gendarmes et d'une cinquantaine de chasseurs à cheval venus d'Alençon qu'il revient à Plouzané. Et il faudra faire usage de la force pour écarter un à un les paroissiens qui s'opposent fermement à l'inventaire et pour enfoncer la porte de l'Église. L'inventaire est alors rapidement réalisé. Mais cet incident plouzanéen aura constitué un des points culminants de l'épisode des inventaires dans le secteur et restera comme une date importante de l'histoire communale.

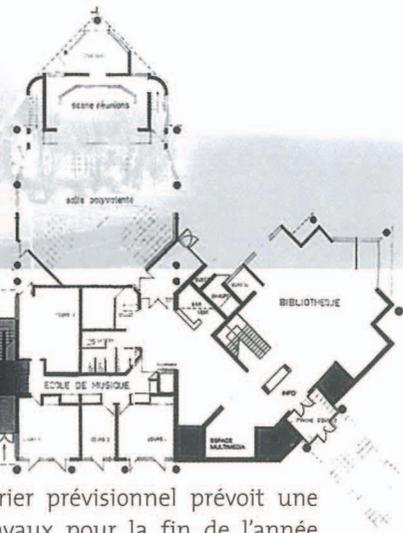


L'inventaire est alors rapidement réalisé. Mais cet incident plouzanéen aura constitué un des points culminants de l'épisode des inventaires dans le secteur et restera comme une date importante de l'histoire communale.



LA VILLE BOUGE

Une médiathèque pour Plouzané



La bibliothèque est un des pôles importants de la vie culturelle de Plouzané. Actuellement, plus de 37 500 documents sont à la disposition du public, plus de 106 000 ont été empruntés en 2005, toutes sections confondues, pour environ 2 800 inscrits actifs. Cependant, bien que pourvue en supports papiers (livres, documentaires, périodiques) la bibliothèque dans sa forme actuelle ne correspond plus totalement aux nouvelles attentes de la population. Aussi, pour développer une politique culturelle dynamique et attractive, la municipalité a décidé de transformer la bibliothèque en médiathèque. L'appellation « médiathèque » désigne un équipement qui est un lieu d'information et d'ouverture au monde tout en restant un espace de détente et de rencontre. La future médiathèque mettra à disposition des plouzanéens du plus petit au plus grand de nouveaux supports technologiques (accès à Internet, consultation de Cd-rom et Cd audio), permettant à chacun de satisfaire sa curiosité, d'élargir ses connaissances. Disposer d'une documentation toujours actualisée et d'informations utiles pour les recherches scolaires ou autres (encyclopédies, guides pratiques...) correspond à un besoin des usagers et particulièrement des jeunes. La création d'un espace de prêt de CD audio permettra de satisfaire un public très demandeur, de faire venir des adolescents qui délaissent un peu la bibliothèque et de répondre aux attentes des élèves et des professeurs de l'école de musique.

Deux éléments principaux ont donc motivés la municipalité à construire une médiathèque : l'évolution des goûts en

faveur de nouveaux supports et la jeunesse de la population de Plouzané (30 % de moins de 20 ans) particulièrement attirée par le prêt de CD.

Extension de la bibliothèque

Les locaux actuels de la bibliothèque étant trop exigus pour permettre l'installation des nouveaux supports, différentes études ont conduit la municipalité à privilégier la solution d'une extension du bâtiment du centre culturel afin de dégager une surface suffisante totalement dédiée à l'activité nouvelle. L'étude de cette extension a été confiée au cabinet d'architecte ayant réalisé le bâtiment en 1989 ; Cette extension à partir du côté Sud (côté poste) reprendra en majorité les principes architecturaux actuels du bâtiment existant qui utilise une toiture à deux pentes en ardoise. La partie créée se répartit sur deux niveaux avec la médiathèque à l'étage, en prolongement de la bibliothèque actuelle et au rez-de-chaussée une salle de réunion permettant l'organisation de multiples activités liées à la médiathèque ou à l'école de musique (conférences, expositions, cours de musique, petits ensembles de l'école de musique, orchestre). D'autre part, pour agrandir la banque de prêt, au rez-de-chaussée, il est prévu de supprimer le renfoncement situé à droite du hall d'entrée.

Les surfaces créées se répartissent ainsi

- Rez-de-chaussée**
- Salle de réunion..... 97 m²
 - Diverses extensions 38 m²
- Étage**
- Salle multimédia..... 89 m²
- Le coût des travaux est estimé à 333 256 € TTC.

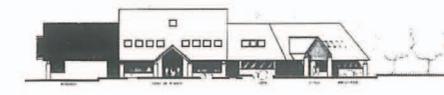
Le calendrier prévisionnel prévoit une fin de travaux pour la fin de l'année 2006 et une ouverture au public au cours du premier trimestre 2007.

Constitution du fonds

Disques compacts
Il est prévu de créer un fonds de disques compacts pour le prêt. Ce fonds présentera l'actualité discographique mais également la diversité de la production musicale et l'histoire de chaque genre. Chansons françaises et musiques actuelles (rock, rap, reggae, électro...) seront des genres bien représentés car les plus demandés par les usagers. Musiques classiques, musiques du monde, jazz, blues et gospel, y trouveront largement leur place. Il est aussi important de proposer un choix de CD pour les enfants car la musique est bien intégrée dans les diverses animations proposées en section jeunesse. La constitution du fonds documentaire sera progressive environ 2 200 CD à l'ouverture avec l'objectif d'atteindre 5 000 CD à l'avenir, pour un investissement de 55 000 € avec en plus l'équipement nécessaire pour cet espace.

Espace Multimédia

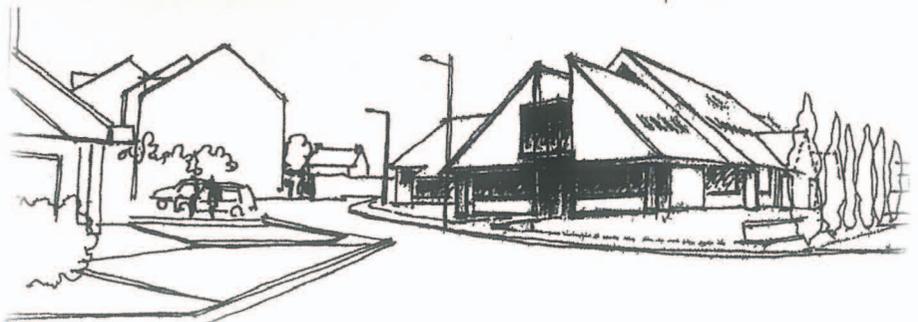
Il s'agira d'un espace comportant quelques micro-ordinateurs où le public pourra consulter Internet et utiliser des Cd-rom (encyclopédies, guides pratiques, cd-rom culturels et pratiques) en consultation sur place.



ELEVATION SUD



ELEVATION OUEST



Inauguration du presbytère

Samedi 25 mars, en présence d'une assistance nombreuse représentant les associations de la commune, les entreprises ayant participé au chantier, le conseil municipal et bien sûr les différents services de la paroisse, Yves Pagès a inauguré le presbytère rénové de Plouzané.

Malgré un temps peu propice, comme le veut la tradition, le ruban tricolore a été coupé devant le presbytère. Après quoi, la visite des locaux a permis à chacun de découvrir les nouveaux aménagements. La longue et riche histoire de ce presbytère déjà plusieurs fois centenaire a été évoquée au cours des interventions qui ont suivi.

Avec le temps, sa fonction a évolué. Il était autrefois la maison des prêtres de Plouzané. Avec la diminution de leur nombre et l'implication de plus en plus importante des laïcs dans la vie de l'Église, il est devenu, au fil du temps, une maison paroissiale, accueillant de nombreuses réunions.

Les travaux dans ce bâtiment étaient devenus incontournables : depuis de nombreuses années déjà, le second étage et les combles étaient condamnés et le plancher du premier étage était également dans un état très préoccupant, incompatible de la sécurité de toutes celles et tous ceux qui avaient à fréquenter le presbytère.

La municipalité a donc décidé d'entreprendre les travaux nécessaires dans ce bâtiment communal. Elle a souhaité préserver l'aspect extérieur du bâti-

ment, l'un des plus marquants du bourg, caractérisé, côté cour par ses deux ailes et sa façade asymétrique et côté jardin par de beaux encadrements de fenêtre. C'est pourquoi elle a choisi de rénover plutôt que de démolir et reconstruire. Et si l'extérieur a été préservé, à l'intérieur, tout a été refait : les pièces ont été redistribuées, les planchers remplacés par de solides dalles béton, les espaces privés (appartement du curé) ont été bien isolés des bureaux et salles de réunion destinés à accueillir du public, ceux-ci répondant évidemment aux normes de sécurité et d'accessibilités, y compris en fauteuil avec l'installation d'un ascenseur pour accéder au premier étage.

Et c'est ainsi qu'après onze mois de chantier, représentants 687 400 € d'études et de travaux supportés à près de 95 % par la commune, le presbytère est fonctionnel. Il accueille de nouveau, depuis début avril, les différentes activités de la paroisse. Mais dans sa nouvelle configuration, il offre également la possibilité de recevoir occasionnellement, dans la grande salle de réunion du rez-de-chaussée, d'autres activités associatives.

C'est donc une nouvelle vie qui commence pour ce vénérable bâtiment qui a déjà vu passer tant de générations de Plouzanéens. Espérons qu'il sera, pendant des siècles encore, un repère à Plouzané.



Le Dellec en Juillet

Animations musicales
au Fort du Dellec à Plouzané



7 juillet

Soirée
Musique
du Soleil

BRITTANY JAZZ BAND

De 20^h00 à 21^h00



CAMINO

De 21^h00 à 22^h45

Les musiciens de Camino jouent ensemble depuis une vingtaine d'années, réunis autour de la même passion pour la Rumba / Flamenco. Ces 5 musiciens, dont deux chanteurs

- guitaristes vous entraînent dans un voyage ensoleillé aux confins de l'Espagne avec des parfums aux épices arabo-andalous dans lesquels on retrouvera les influences des Gypsies Kings ou Perret, célèbre guitariste de Barcelone.



Entr'acte Animé

APPALACHES

De 22^h30 à 24^h00



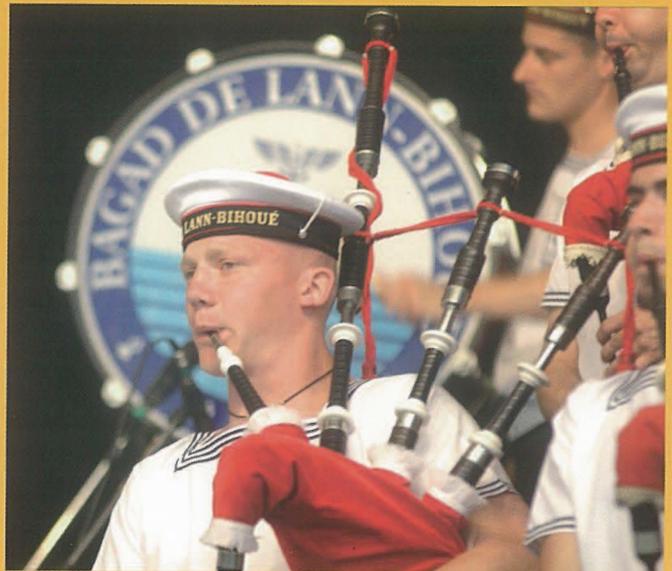
Le groupe Appalaches donne ses premiers concerts dans la région Brestoise en mars 2001. Créé par trois musiciens, les Appalaches sont suivis à chaque concert par les clubs de danse Country de la région et se font rapidement un nom grâce à leur répertoire qui emprunte aux standards du genre de la country rock. Aujourd'hui composé de six musiciens, le groupe sillonne régulièrement le grand ouest. Leur deuxième CD « Country Rock Inside » sorti en 2006, laisse entrevoir à travers les arrangements le désir de promouvoir une Country à la fois extrêmement mélodique mais aussi et surtout très dynamique subissant l'influence de grands noms tels que Travis Tritt, Garth Brooks, Toby Keith, Brooks and Dunn, Alan Jackson, etc...

Le groupe Appalaches donne ses premiers concerts dans la région Brestoise en mars 2001. Créé par trois musiciens, les Appalaches sont suivis à chaque concert par les clubs de danse Country de la région et se font rapidement un nom grâce à leur répertoire qui emprunte aux standards du genre de la country rock. Aujourd'hui composé de six musiciens, le groupe sillonne régulièrement le grand ouest. Leur deuxième CD « Country Rock Inside » sorti en 2006, laisse entrevoir à travers les arrangements le désir de promouvoir une Country à la fois extrêmement mélodique mais aussi et surtout très dynamique subissant l'influence de grands noms tels que Travis Tritt, Garth Brooks, Toby Keith, Brooks and Dunn, Alan Jackson, etc...

14 juillet Le Bal !

LE BAGAD DE LANN-BIHOÛÉ

De 20^h00 à 21^h00



Et pour le 14 juillet, quoi de mieux qu'un bal pour fêter notre fête nationale ?

SCÉNARIO

De 21^h00 à 24^h00

Jacky BOUILLIOL, Jacqy « Blet » THOMAS, Gérard MACE, Patrick AUDOUIN, Christian HILLION et Gaëlle BELLAUNAY.

Les meilleurs musiciens de la région pour interpréter les musiques dansantes et festives dans la tradition du bal populaire (brésil, tango, valse, pasos, slows, typiques, rock des années 60, jerk...).



Pour cette 5^e édition, deux surprises de taille attendent les spectateurs : un bal pour célébrer le 14 juillet et le passage au Dellec de chanteurs Acadiens le 28 juillet ! Lever de rideau sur la programmation !

Informations Pratiques

Marchand forain et buvette sur place

Parkings à proximité

Réservation utile pour les personnes à mobilité réduite : 02 98 31 95 30

Par beau temps en extérieur, par temps couvert sous toile.

Début de la soirée à 20^h00, fin de la soirée à 24^h00.

Entrée gratuite

Pour tout renseignement :

Mairie de Plouzané : 02 98 31 95 30

Site internet : ville-plouzane.fr

Organisation : Mairie de Plouzané

Licence entrepreneurs de spectacles n° 290761



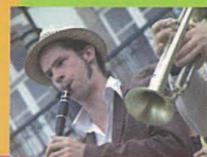
21 juillet Soirée Bretonne Fest-Noz



BATU KADA

De 20^h00 à 21^h00

28 juillet Soirée Acadienne



BUREK

De 20^h00

à 21^h00

PLANTEC

De la danse et des cris.

Deux mots pour symboliser la puissance dégagee par ces cinq musiciens.

Réunion entre un couple biniou & bombarde qui fait couler à flots des compositions planantes et

une rythmique guitare - basse en furie, le tout ponctué par des machines aux tendances transcendantes. Avis aux danseurs : l'adrénaline sera au rendez-vous !



De 21^h00 à 22^h15

ROLAND GAUVIN

Le répertoire de chansons de Roland Gauvin fait tranquillement son chemin dans les sphères de la musique acadienne, québécoise et canadienne. Pionnier de la scène acadienne, il a cette voix aux allures tantôt swing, tantôt blues. Pas de doute, c'est un homme de cœur, doublé d'un grand monsieur de la chanson et de la scène !



De 21^h00 à 22^h15

Entr'acte Animé

VISHTEN

De 22^h30 à 24^h00

Musiques, Chants et Danses de l'Acadie

Vishten rassemble 4 jeunes Acadiens passionnés par la musique et par la danse de leurs régions de l'Est canadien : en quelques années, ils se sont faits les ambassadeurs de leur culture traditionnelle et l'amènent de plus en plus loin. Vishten s'inspire avant tout du répertoire traditionnel acadien, qui mêle les sonorités irlandaises, écossaises et québécoises et de vieux airs venus de France. Le groupe y apporte ses propres arrangements et son ambiance musicale caractérisée notamment par l'harmonie des voix et l'énergie des rythmes. Certains morceaux sont également accompagnés de pas de gigue impressionnants (danse de claquettes) et les pieds battent la cadence tout au long du spectacle (podorythmie). Il y a donc autant à voir qu'à écouter dans ce spectacle ponctué d'anecdotes pleines d'humour et contées avec un accent bien dépayasant... VISHTEN recrée sur scène la magie de ces moments de fête, où l'on sent toute la joie de vivre du peuple acadien... et c'est largement communicatif !



Entr'acte Animé

DAVID PASQUET GROUP

De 22^h30 à 24^h00



Cinq instrumentistes fabuleux pour une alchimie de sons en volute ! Composé de 5 musiciens d'expérience, le « David Pasquet Group » fait preuve d'une grande puissance scénique. Accompagné par David Marzin (guitares), Sylvain Barou (biniou-coz, flûte traversière),

Stéphane De Vito (basse) et Yvon Molard (batterie, percus), David Pasquet nous convie à un véritable feu d'artifice instrumental. A découvrir absolument !

Visite des enfants de l'École Anita Conti à la Mairie

En ce samedi 15 avril, la classe de CM1 de l'école Anita Conti a été accueillie en Mairie en présence d'Yves PAGÈS, Maire, Françoise GUENEUGUÈS, Adjointe aux Affaires scolaires et Jean-Michel DECA-TOIRE, Adjoint aux sports.

Cette rencontre a été très riche en échanges. Le Maire a tout d'abord présenté le fonctionnement d'une Mairie et les services que l'on y trouve.

Par la suite, les enfants ont posé beaucoup de questions auxquelles les élus présents ont apporté leurs réponses.

À l'issue de la rencontre, les enfants ont

pu visiter une partie de la Mairie.

Ce genre de rencontre permet aux enfants de se rendre compte de l'importance et du rôle de la collectivité locale.

C'est d'ailleurs toujours avec beaucoup

de plaisir que les classes sont ainsi reçues en Mairie.



Les élèves de Kerallan et le Développement Durable

Le vendredi 10 février 2006, 48 élèves de 4^e du collège de Kerallan, accompagnés de deux professeurs, se sont rendus à la sablière de Bodonou. Cette visite avait pour but de clore un module de 6 mois traitant du Développement Durable et qui a été réalisé en cours d'itinéraire de Découverte (IDD).

À tour de rôle les élèves, répartis en 3 groupes, ont assisté à la présentation du site par un film ; ensuite ils ont pu visiter l'installation de traitement du sable qui comprend une usine et une plateforme de stockage.

Puis le réaménagement « la fin de la parenthèse industrielle » leur a été expliqué. Ces élèves ont admiré le point de vue, au sommet du belvédère, sur l'ensemble des terrains réaménagés en plan d'eau, roselière, prairie, chemin de randonnée.

Ils ont pu ainsi se rendre compte de l'intégration de la sablière dans l'environnement local.

Cette région connaît depuis déjà longtemps des sablières le long de l'Aber Ildut. Dès l'époque romaine, il y a eu extraction de l'étain que contiennent les sables et graviers. La première exploitation industrielle de ce métal a lieu entre 1960 et 1975. Après épuisement du gisement, le site a été consacré uniquement à l'extraction de sables et des graviers. Située sur les communes de Plouzané de Guilers et aussi de Brest, cette sablière est exploitée par la société « Carrières et Sablières d'Armorique », une filiale de Lafarge Granulats Ouest (Lafarge). Depuis 30 ans, cette exploitation produit et commercialise des granulats consti-

tués essentiellement de sables roulés lavés de type pliocène (datant de 2 à 5 millions d'années). Compte tenu de leurs spécificités, ces sables sont recommandés pour la fabrication de bétons de qualité et pour la préfabrication d'éléments divers en ciment.

La sablière de Bodonou est la seule exploitation de ce type dans le département du Finistère, cette particularité l'amène à devoir répondre à un besoin en sable qui dépasse très largement le « bassin brestoïse ».

Le projet de remise en état du site est le résultat d'une concertation qui a réuni dans un groupe de travail l'exploitant, les collectivités locales et certaines associations environnementales.

Le projet final consiste en une réhabilitation de la lande et des prairies humides au niveau des sources de l'Aber Ildut, de façon à redonner à la vallée un attrait faunistique tout en accentuant sa diversité floristique, pour parvenir à recréer une diversité de milieux. Par la suite ce site sera en principe accessible au public après sécurisation.



Les nouveaux lotissements communaux



Les Jardins de Kerbalanec ▲

Ce projet, développé par la société Foncier Conseil, s'étend sur un secteur de 6,5 hectares, de part et d'autre de la route de Kerbalanec.

58 lots, de 540 à 1140 m², en construction libre, y seront viabilisés à partir du dernier trimestre 2006.

Une quinzaine de maisons individuelles est vendue clé en main et une vingtaine de logements locatifs conventionnés complète cette opération.

La réalisation est confiée à Brest Métropole Habitat, qui décompose son programme en deux bâtiments R + 1 + Combles qui sont implantés de part et d'autre d'un nouvel accès à créer sur la rue de Brest.

Ce lotissement bénéficiera d'un traitement paysager particulièrement soigné, avec création de talus bocagers et plantation des haies clôtures par l'aménageur.

À l'issue de la révision du PLU, une extension de 27 lots supplémentaires est programmée à court terme au sud du projet.

Le Clos de Kernazec ▲

Situé dans un environnement proche de la nature au lieu-dit Lannilis, le « Clos de Kernazec » est une opération de lotissement qui donne naissance à 19 parcelles constructibles. Les surfaces des lots projetés s'échelonnent entre 660 m² à 1200 m² environ.

Dans ce cadre où il fait bon vivre, le projet est établi de manière à conserver, voire à développer cet environnement de qualité en recréant des talus plantés, des cheminements piétonniers qui permettront aux futurs résidents d'accéder à la coulée verte située à proximité immédiate.

Les lots vendus viabilisés seront libres de constructeur, et recevront des pavillons non mitoyens qui s'intégreront dans cet environnement calme. Les gérants de la société Lot-Iroise, à l'origine de ce projet, accompagneront les futurs acquéreurs dans leur réalisation afin d'obtenir à terme une urbanisation de haute qualité.



Les Jardins du Trenen

La société Francelot, aménageur-constructeur, après avoir réalisé « Le Clos de Kerebel », petit lotissement de 12 maisons individuelles situé allée des Châtaigniers à Plouzané, réalise au lieu-dit « Le Trenen » sur la route de Guilers, un ensemble résidentiel du 36 parcelles à bâtir, libre de constructeurs. Ce projet est dénommé « Les Jardins de Trenen ».

Dans un cadre verdoyant bénéficiant d'une vue dégagée, le projet offrira des parcelles aux surfaces variées allant de 570 m² à presque 900 m².

Le site se décompose en deux parties situées de part et d'autre de la route de Trenen. Un aménagement de l'accès sera réalisé pour sécuriser à la fois l'entrée du lotissement et la circulation sur cette route fréquentée.

Ce nouveau lotissement, dont les travaux de viabilité devraient débuter en fin d'année 2006, vient compléter confortablement l'offre de terrains à construire sur la commune.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le CMJ à Bruxelles

À quelques mois de la fin du mandat, il est d'usage d'organiser un voyage de découverte pour le conseil municipal jeune (CMJ). C'est à Bruxelles que les jeunes conseillers ont souhaité se rendre pour découvrir les institutions européennes. C'est donc, au début des vacances de Pâques que le car avec à son bord 22 jeunes a mis le cap vers la Belgique.



Le voyage (près de 12^h) est bien long. Mais il permet de renforcer les liens qui se sont forgés au fil du mandat. Chacun, au sein de sa commission, aura pu réaliser un travail important : réflexion sur l'implantation d'un kiosque et préparation d'une journée sur la prévention routière pour la commission sport/environnement, organisation des séances de cinéma et d'un concert en novembre pour la commission culture/communication et collecte pour la Banque Alimentaire et organisation de ce voyage pour la commission solidarité/Europe.

La découverte du Parlement Européen de Bruxelles constituait le point d'orgue de ce déplacement qui aura également permis au CMJ de découvrir Bruxelles, sa Grande Place, son musée de la bande dessinée...

Le groupe était attendu au Parlement Européen par l'assistante parlementaire du Général Morillon, député européen de la grande région Ouest. Lui-même se trouvait alors en République Démocratique du Congo où il préside la délégation de l'Union Européenne (UE) chargée de superviser l'organisation des prochaines élections.

C'est donc bien accompagné que le groupe s'est lancé à l'assaut de l'immense bâtiment. Le Parlement Européen présente la



particularité d'avoir deux implantations : l'une à Strasbourg, où se déroulent les sessions ordinaires (une semaine par mois), l'autre à Bruxelles, non loin de la Commission Européenne, où se réunissent les commissions, les groupes politiques, le bureau et l'administration du parlement. C'est également à Bruxelles qu'ont lieu les « mini-sessions » intermédiaires. On y parle affaires étrangères, finances, mais aussi défense du consommateur, agriculture, pêche, développement régional...

Un passage dans les tribunes du grand hémicycle a permis de prendre la dimension de ce parlement hors du commun, fort de

ses 732 euro-députés issus des 25 états membres et s'exprimant dans 20 langues officielles. Dans tout le bâtiment, l'activité est intense : on y croise les députés eux-mêmes, leurs attachés parlementaires, les fonctionnaires du Parlement dont les indispensables traducteurs capables en temps réel d'assurer les traductions du Hongrois au Portugais ou du Grec au Lituanien...

Et c'est en s'équipant des casques de traduction pour assister à une session de la commission des affaires étrangères que les jeunes ont pu se rendre compte du travail impressionnant que représentait cette volonté de respect de la diversité linguistique.

À l'issue de cette passionnante visite, nul doute que l'Europe semblera à beaucoup plus concrète, et même finalement, assez proche de notre vie quotidienne. Les jeunes conseillers, déjà acteurs de la vie municipale, se sont découverts citoyens européens.



La montée du PAC Foot

Le Plouzané Athlétic Club Football s'est particulièrement distingué, cette année, par des résultats qui ont tout lieu de satisfaire ses dirigeants, la municipalité et tous les supporters.

L'équipe fanion a réussi la prouesse de monter pour la deuxième année consécutive, en passant de la DRH (Division Régionale Honneur) à la DSR (Division Supérieure Régionale) pour accéder, la saison prochaine, à la DSE (Division Supérieure Élite). Cette performance n'est pas le fruit du hasard, elle est due au travail de Callixte Salaun, le coach, Gilles Boullouard, l'éducateur, dont le salaire est pris en charge par la municipalité, et de tous les dirigeants et bénévoles qui se sont investis pour obtenir ce résultat.



Les 15 ans en DRH, quant à eux, ont terminé également 1^{er} de leur poule fin décembre 2005 ce qui leur a donné accès en DH en début 2006. Ils finissent 2^e.

Quant aux 13 ans, la place de 1^{er} de leur poule leur donne accès, la saison prochaine, aux 14 ans Fédéraux et ils rencontreront des équipes comme Nantes, Rennes,

Lorient, Brest, Guingamp, Laval,...

Le succès du PAC Foot doit beaucoup aux hommes et aux femmes qui se sont succédés pour en assurer la direction et la gestion. Ces dirigeants ont mis en place des structures adaptées et grâce à leur compétence et à leur travail, ont su développer les activités, avec ambition et raison.

L'étroite collaboration avec la municipalité a également permis de favoriser le développement du club, la construction d'un nouveau vestiaire au bourg devant démarrer sans tarder.

L'engouement toujours croissant pour le football et la capacité du club à accueillir dans de bonnes conditions toujours plus de nouveaux sportifs sont des signes supplémentaires de la réussite et de la bonne santé du club.

Aussi, nous souhaitons que le PAC Foot continue de grandir avec un maximum de bons résultats et que la saison 2006-2007 soit aussi fructueuse que cette année.



Des logements diversifiés à Plouzané

Le 10 juin a été inaugurée la rue de l'Armen, à l'occasion de laquelle ont été remises officiellement les clés de leurs pavillons aux locataires des quatre logements sociaux du quartier. Ce lotissement marque donc un tournant dans l'urbanisation de la commune : fini les grands ensembles monolithiques, vive la diversité et la mixité.

Dans un contexte où l'immobilier atteint des sommets déraisonnables, il est primordial pour nous, comme nous nous y étions engagés au cours de la campagne électorale de 2001, de proposer une offre équilibrée de logements sur la commune.

Le premier principe qui nous guide, c'est la différenciation. Contrairement à ce qui s'est fait pendant des années, on ne construit pas la même chose en plein centre et dans les zones plus périphériques.

C'est ainsi que pour rendre plus denses les centres urbains et renforcer les principaux axes et places de la commune, nous souhaitons que puissent y être construit

des petits immeubles de deux à trois étages. C'est ce qui a été fait avec succès place du Commerce, et qui sera poursuivi dans les mois qui viennent, notamment le long des axes principaux de la Trinité, pour satisfaire une attente importante en appartements sur Plouzané, que ce soit en locatif ou en accession à la propriété.

A contrario, dans les lotissements plus périphériques il est souhaitable de pouvoir offrir des terrains plus grands, terrains qui font défaut sur toute la communauté urbaine poussant vers la deuxième couronne ceux qui souhaitent bénéficier d'un peu d'espace. Entre zones urbaines et zones rurales, on peut aérer un peu l'urbanisation.

Mais nous n'oublions pas pour autant les fondamentaux et des parcelles de taille moyenne sont également proposées en grand nombre dans différents secteurs de la commune pour satisfaire une demande « traditionnelle » à Plouzané.

Le second principe qui nous guide, c'est la mixité sociale.

Ainsi, dans les principaux programmes en cours, on retrouve différents types d'habitats : logement en accession à la propriété, logement social, logements adaptés pour personnes âgées ou handicapées, logement en primo-accession, c'est à dire petits terrains avec maison « clés en main » permettant l'accession à la propriété de jeunes ménages à des prix raisonnables. Il nous semble que c'est en mêlant ainsi différents types de logements, et en évitant de grands ensembles trop typés, que nous favoriserons la cohésion sociale.

Diversité des formes et mixité sociale : ces deux éléments sont essentiels pour mieux structurer notre commune et permettre à chacun d'y trouver sa place. Les listes d'attentes, toujours longues malgré le nombre de logements réalisés, nous montrent que la commune est de plus en plus attractive. La prochaine approbation du PLU révisé permettra de renouveler les secteurs à urbaniser et dans les années à venir de poursuivre le développement de Plouzané.

Les élus de la majorité municipale

De l'usage du débat et de la concertation

Le mépris affiché face à l'expression des citoyens n'est pas l'apanage des gouvernements Raffarin et de Villepin.

Cette méthode existe aussi à Plouzané où la politique menée repose sur les certitudes d'une seule personne. Ce comportement conduit inévitablement à s'isoler et à se détourner quelquefois de l'intérêt collectif.

Le dossier de crèche dite « collective » en est l'illustration : géré à travers quelques délibérations expéditives, il aurait mérité une consultation représentative et un large débat. Qui peut dire aujourd'hui si les Plouzanéens trouveront leur compte dans ce nouvel établissement ?

Nous sommes très loin du désir de créer les conditions du « vivre ensemble », que nous, socialistes, avons à cœur de porter. Pour notre part, nous œuvrons dans le dialogue pour préparer les échéances nationales et locales de 2007 et 2008.

Dans les deux cas, nos projets s'élaborent sur la base de débats où travaillent ensemble citoyens, associations, syndicats, experts,...

C'est le cas au niveau national où, dans 8 villes, autant d'états généraux thématiques ont rassemblé de très nombreux participants (www.lesetatsgeneraux.fr).

Sur le même principe, la Fédération Socialiste du Finistère a largement apporté

sa contribution au projet national.

Au niveau local, les réflexions sont engagées dans le même état d'esprit. Participation des citoyens, développement durable, habitat, sécurité publique, font partie des sujets traités.

En dehors de toute échéance électorale, le conseil général a, lui aussi, organisé 5 forums pour débattre avec tous les finistériens de son Agenda 21 pour le développement durable (www.finisteredurable.fr). Voilà des exemples concrets de notre conception du « vivre ensemble » !

Les élus socialistes :

Y. Duval, R. Guérec, F. Mescoff, F. Le Gall

Écoute et concertation

Voici un an que les Français disaient non au projet de Constitution Européenne, nous pouvions penser que le résultat de ce référendum infléchisse les positions de nos élus politiques pour s'aligner sur les volontés clairement exprimées des citoyens Français.

Le « NON » signifiait, en effet, le rejet d'une Europe pro libérale privilégiant une économie de marché. Ce modèle économique met en danger les services publics et oublie le volet social. Or, que voyons nous ? Des décisions politiques conduisant à plus de précarité et de flexibilité dans l'emploi.

Après la crise des banlieues qui a démontré le mal vivre des jeunes, et le conflit anti CPE qui a mobilisé une grande majorité des Français, nos gouvernants restent toujours aussi sourds aux aspirations de la population.

Les délocalisations d'entreprises, le démantèlement de nos services publics accentuent encore cette perception d'incompréhension des citoyens qui ne peuvent se faire entendre qu'en descendant dans la rue.

Au niveau local, les Plouzanéens subissent le même manque d'écoute et de concertation, en effet un triste constat sur notre commune !

Les travaux des commissions municipales sont peu existants et souvent inefficaces. Les réunions de conseil municipal manquent de vrais débats démocratiques sur des sujets importants qui mériteraient plus de temps et de réflexion (Tels que : le Plan Local d'Urbanisme ou le projet de crèche privé).

La crispation observée de la population envers les politiques ne peut se régler qu'à travers un changement privilégiant le dialogue comme nous l'avons toujours souhaité.

Les élus d'une Autre Gauche pour l'Avenir

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Activités proposées par le Centre Social « La Courte Échelle »

Rue des Myosotis - 29280 Plouzané - Tél. : 02 98 45 42 42 - Fax : 02 98 05 02 74 - E-mail : cslce@free.fr

Activités familiales :

Barbecue Petite Maison : Samedi 1^{er} juillet à midi, à la Petite Maison de Castel Nevez - Jeux en famille l'après-midi

Deux sorties familiales prévues :

- le mercredi 12 juillet : Parc de loisirs « La Galopette » à Hanvec - départ à 10^h, retour à 18^h (devant la Mairie)

- le mercredi 2 août : Cosmopolis à Pleumeur - Bodou (22) - départ à 9^h, retour à 18^h devant la Mairie

Renseignements et inscriptions au Centre Social - le matin entre 9^h et 12^h



Activités jeunes :

Les accueils jeunes : ils seront ouverts du mercredi 5 juillet au vendredi 28 juillet et du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre. Ils fonctionneront du lundi au vendredi en alternance « Petite Maison » et « Centre Social de Kérallan ». Les horaires s'adapteront aux jeunes, avec des ouvertures de 10^h à 12^h et de 14^h à 18^h et certains jours de 16^h à 20^h.

Un stage de Hip-Hop est prévu du lundi 10 au jeudi 13 juillet.

Un camp de 4 jours destiné aux 14-15 ans aura lieu en juillet à Ouessant.

D'autres activités et des soirées seront organisées en fonction des demandes.

Nous rappelons qu'un dossier d'inscription est à retirer au Centre social de Kérallan - 1, rue des Myosotis à Plouzané, où les parents pourront rencontrer l'équipe d'animation. Renseignements au 02 98 45 42 42 (auprès des animateurs : Nathalie et Didier).

CLSH de Trémaïdic

Le CLSH est ouvert aux garçons et filles de 6 à 14 ans résidant ou non sur la commune et pratiquant ou non le football. L'adhésion n'est pas obligatoire. Le centre alterne entre les journées sur le site au complexe de Trémaïdic (salle multi-activités de Trémaïdic et terrains) et journées en extérieur (patinoire, parc aquatique comme « Aqualorn », parc de loisirs comme « Les 3 Curés », visites...). Deux mini-camps sont également organisés durant les vacances d'été à Ouessant et au Conquet.

Le centre est ouvert durant les vacances scolaires. Il ouvre ses portes dès 8^h30 le matin jusque 17^h30 le soir. Les enfants ont le choix le midi entre amener le pique-nique, rentrer à la maison et commander un plateau repas préparé par la cantine municipale.

N'hésitez pas à inscrire votre enfant afin qu'il puisse se dépenser et s'épanouir en toute sécurité, encadrement diplômé (directeur BAFD et animateur BAFa ou stagiaire) et dans une atmosphère ludique.

Pour tout renseignement contacter Mickaël Grall ou Gilles Boulouard au complexe sportif de Trémaïdic au 02 98 49 11 46 ou 06 33 21 11 70.



CLSH Amicale Laïque

Fonctionnement :

Du mercredi 5 juillet au vendredi 1^{er} septembre :

À la journée pour les petits et les moyens (sauf mini-camp).

Du 10 juillet au 25 août :

Mini-camps à thèmes pour les grands et ados (semaines 27, 33 et 35 à la journée uniquement).

Fonctionnement :

Au minimum 15 jours à l'avance

À la journée pour les 3 à 8 ans sauf camp

À la semaine pour les grands et les ados

Financement :

Aides possibles du CCAS

Chèques vacances acceptés

Paiement des séjours à l'inscription

PETITS Enfants de 3 à 6 ans	MOYENS Enfants de 6 à 8 ans	GRANDS Enfants de 9 à 12 ans	ADOS Enfants de 12 à 17 ans
CAMP RANDO ÂNES à HANVEC les 11 et 12 juillet	CAMP CHAR À VOILE ACTIVITÉS NAUTIQUES à PLOUNÉOUR-TREZ du 18 au 20 juillet et du 08 au 10 août	CATAMARAN / KAYAK à ARGENTON du 10 au 13 juillet et du 31 juillet au 04 août	PLONGÉE à ARGENTON du 10 au 13 juillet et du 31 au 04 août
CAMPING à La Ferme de KÉRINGAR les 25 et 26 juillet	CAMP ÉQUITATION à L'HÔPITAL CAMFROUT du 26 au 28 juillet et du 01 au 03 août	CHAR À VOILE / KAYAK à PLOUNÉOUR TREZ du 17 au 21 juillet et du 07 au 11 août	CHAR À VOILE / KAYAK à PLOUNÉOUR TREZ du 17 au 21 juillet et du 07 au 11 août
CAMP NATURE au parc des « 3 Curés » les 09 et 10 août		ÉQUITATION à L'HÔPITAL CAMFROUT du 24 au 28 juillet et du 21 au 25 août	ÉQUITATION à L'HÔPITAL CAMFROUT du 24 au 28 juillet et du 21 au 25 août

Renseignements et inscriptions :

Amicale Laïque de Plouzané - Place Jules Ferry - 29280 Plouzané - Tél. : 02 98 49 74 34 - Fax : 02 98 49 48 61 - E-mail : amicale.laique.plouzané@wanadoo.fr